



Démarches pour demande de réparations et de préjudice

Par **fredo5222**, le **10/02/2016 à 20:29**

Bonjour,rnrnJe viens demander, par ce message, des renseignements (des conseils) : quel organisme ou service m'orienter pour demande préjudice suite à mes séquelles :rnrn05/2006 opéré Laminarthrectomie bilatérale L5-S1 et cure hernie discale L5-S1 droite rn rn- 2009 ré opéré hernie discale L5-S1 droite rn rn- 20/07/2012 ré opéré cure de hernie discale L5-S1 droite avec complément de discectomie L5-S1 rn rn- 17/10/2013 ré opéré d' une arthrodèse L5S1 type PLIF avec cage L4L5 rn rn- 23/10/2013 ré opéré Vissage du corps vertébral de L4 au total arthrodèse L4L5S1 et double cage L4L5 et L5S1 (rn rn- 13/10/2014 ré opéré Mise en place d' un stimulateur multicolonne cordonal postérieur Restore Sensor avec électrode de stimulation 5-6-5 Medtronic situé en T8-T9rn rn- 26/10/2015 ré opéré mise en place de deux électrodes Pièces Quad pour lombalgies rnrnOpéré avec 4 chirurgien différent . Et a ce jours toujours autant douleur lombaire et perte mon activité salarié plein Temp, reconnu travailleur handicapé ayant aah - invaliditérnrnMerci

Par **docteur Vincent**, le **22/02/2016 à 20:21**

Bonjour, rnrnil faut d'abord récupérer tous vos dossiers (lettre au directeur de l'hôpital recommandé accusé de réception), puis voir un mandataire de victime pour déterminer s'il y a une une faute dans votre parcoursrnBon courage